

Compte-rendu du bureau national du jeudi 11 février 2016.

Présents:

Bailla Aïssou, José Amaro, Maryannick Chalabi, Corinne Charamond, Laetitia Godfrin, Nelly le Meur, Frédéric Maguet, Michel Taphanel, François Vohl, Marina Zveguinzoff

Excusés:

Philippe Brunet, Jean-Pierre Jollivet, André Sacristin, Sylvie Serre

Congrès fédéral :

Nous y avons fait plusieurs interventions en séance pleinière concernant le secteur culture, la réforme territoriale et les CHSCT.

Concernant la mise en œuvre d'un secteur culture au-delà des limites du MCC, en relation avec d'autres syndciats de la FSU, nous avons eu diverses discussions avec le SUPMAE (affaires étrangères), le SNESUP (enseignement supérieur), EPA (jeunesse et sports). Rien en revanche, pour le moment, du côté du SNASUB (bibliothèques et personnels non enseignants de l'éduc) ni du SNUTER (territoriale), ce n'est pas grave, ça viendra.

Droits et libertés

Nous regrettons que la FSU, n'ait pas, en tant que fédération, été plus active sur la demande de levée de l'état d'urgence. Pour notre part, le SNAC s'est associé aux divers appels de la LDH sur le sujet et continuera à agir en ce sens. Toute initiative d'écriture sur le thème « qu'est-ce que faire de la culture dans un état d'urgence permanent » est le bienvenu, n'hésitez pas à nous proposer des idées, voire des textes sur le sujet, à partir de vos différentes spécialités.

Orga

Nous organisons un **conseil syndical les 6 et 7 avril**, les convocations partiront dans le courant de la semaine prochaine.

Réforme territoriale

Il y a une **intersyndicale DRAC le 29 février**, nous avons besoin de savoir très vite qui veut venir parmi nos camarades des DRAC.

Action culture

L'intersyndicale culture s'est reformée au complet et va appeler à une journée de grève avec des actions à Paris et en régions **le 31 mars**. Thèmes de la mobilisation :

- la réforme territoriale et son impact sur les personnels et les missions du MCC
- les emplois sur l'ensemble du champ ministériel

Cette journée est une étape dans la construction d'une mobilisation autour d'une plateforme plus vaste, qui comprendra également les thèmes sociaux (revalorisation des filières administrative et scientifique, arrêt des dérogations, titularisation des inrapiens, etc., etc.) avec une journée d'action en mai ou juin.

Le 11 février, jour du BN, un rassemblement était apppelé par l'intersyndicale culture devant le sénat dans le cadre de la discussion de la loi LCAP. Une partie du BN est donc allé rejoindre ce

rassemblement. Les rapporteurs de la loi ainsi que la responsable de la commission culture du sénat avait prévenu que leur agenda ne leur permettait pas de recevoir nos représentants. Entre ça et Hollande qui change notre ministre au beau milieu du débat parlementaire sur la loi LCAP, ça en dit long sur l'intérêt que la classe politique au manettes porte à notre domaine. L'intersyndicale a tout de même pu rencontrer plusieurs sénatrices (vertes) qui sont sorties pour discuter. Déjà qu'il n'y a plus grand chose dans cette loi, espérons qu'elle ne va pas sortir du sénat avec moins que rien...

Formations

Nous rappelons qu'une formation CHSCT pour les membres siégeants est programmée pour le 10 mars. Si certains de nos représentants qui n'ont pas encore répondu souhaitent s'y joindre, il faudrait qu'ils se manifestent au plus vite.

Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC)

Suite du feuilleton (cf le CR du BN de janvier)

Le milieu est toujours aussi hostile et la direction toujours aussi sauvage.

Concernant la reprise d'ancienneté des anciens vacataires, le SG du SNAC va faire un courrier à Bredin. En l'absence de réponse satisfaisante, on monte en puissance en faisant intervenir la tutelle. Si ça ne suffit pas, on diffuse en direction de la presse, et on saisit le tribunal administratif.

La section locale doit faire au plus vite un tableau exact des situations individuelles des agents concernés.

D'autre part, la démission des représentants en CCP donne lieu à un bras de fer avec la direction. Affaire à suivre, on lâche rien !

Opéra

José Amaro passe le relai à Stéphane Nicourt en tant que délégué central (c'est un EPIC, on est dans le droit privé).

Les élections de représentativité sont imminentes (normalement le 17 mars) dans une ambiance aussi pourrie qu'au CNC (pas d'accord pré-électoral, pressions continues de la direction, actions en justice des uns et des autres pour contester la composition des collèges électoraux, etc., etc.)

D'autre part, le BN est conscient que sa décision de mettre fin au préavis de grève de décembre (cf. le CR du BN du 11 décembre) n'est pas de nature à faciliter la campagne électorale si elle n'est pas correctement expliquée aux agents. Néanmoins il reste sur sa position : une section ne peut pas lancer un préavis de grève sans tenir compte de l'impact extérieur de son action. Les grèves à l'opéra bénéficient d'un écho médiatique énorme, ce qui les rend très efficaces. Mais, justement parce qu'elles ont un écho médiatique énorme, elles ne peuvent pas être engagées sans tenir compte du public et des médias. Si une communication en direction du public et de la presse avait été envisagée par la direction de la section, le bureau national aurait eu une autre position.

La permanence nationale va aider la section à mettre au point sa profession de foi.

Ce dernier point est d'ailleurs valable pour l'ensemble des sections : n'hésitez pas à nous mettre à contribution pour l'écriture de vos textes syndicaux, nous sommes là pour ça.